



Un grand engouement pour le vélo d'hiver
Page B 5



Scène: la nostalgie poétique de Daniele Finzi Pasca Page B 8

LE MONDE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

L'EI décapite un autre otage

Une vidéo montrant l'Américain Peter Kassig mort est diffusée par le groupe islamiste

RITA DAOU
à Beyrouth

Le groupe ultra-radical État islamique (EI) a revendiqué l'exécution par décapitation de l'otage américain Peter Kassig en représailles à l'envoi de conseillers militaires américains en Irak, dans une vidéo mise en ligne dimanche dont l'authenticité a été confirmée par la Maison-Blanche.

Confirmant la mort de l'otage, le président américain Barack Obama a dénoncé dans un communiqué « un acte de mal absolu mené par un groupe terroriste que le monde considère, à juste titre, comme inhumain ». Londres et Paris ont également condamné cette exécution.

Sur cette même vidéo, diffusée par l'organe médiatique de groupes djihadistes Al-Furqan, des combattants de l'EI sont aussi montrés en train d'exécuter au moins 18 hommes présentés comme des soldats syriens.

« C'est Peter Edward Kassig, un citoyen américain de votre pays [...] », affirme dans la vidéo un homme masqué et habillé de noir, en référence à cet ancien soldat converti à l'islam, le cinquième otage occidental enlevé en Syrie à être exécuté par l'EI depuis août.

« Nous voilà en train d'enterrer le premier croisé américain à Dabiq [ville du nord syrien]. Et nous attendons avec impatience l'arrivée de vos autres soldats pour qu'ils soient égorgés et enterrés ici même », a menacé cet homme à l'accent britannique qui semble être « Djihadi John », l'assassin présumé des journalistes américains James Foley et Steven Sotloff.

Âgé de 26 ans, Peter Kassig est le troisième otage américain dont la décapitation est revendiquée par l'EI. Deux Britanniques, Alan Henning, un volontaire humanitaire, et David Haines, travailleur humanitaire, ont subi le même sort.

Ces exécutions sont la dernière démonstration en date de la brutalité de l'EI, responsable de terribles exactions — viols, rapt, nettoyage ethnique, crucifixions, esclavage, etc... — dans les vastes régions conquises en Syrie ravagée par la guerre civile, et en Irak.

Le meurtre de l'otage, qui a adopté le prénom d'Abdul Rahman après sa conversion, a été lié par l'EI à l'envoi de quelque 3000 soldats et conseillers militaires américains en Irak pour aider l'armée à combattre le groupe djihadiste sunnite.

« Vous aviez prétendu il y a quatre ans que vous vous retiriez d'Irak [...] En fait, vous n'aviez fait que cacher certaines de vos troupes [...] Celles ayant été retirées sont revenues en plus grand nombre », ajoute sur la vidéo l'homme masqué à l'adresse du président Obama. Peter Kassig, qui avait fondé en 2012 une organisation humanitaire avant d'être enlevé en Syrie en 2013, avait été menacé de mort par l'EI dans une vidéo le 3 octobre montrant la décapitation d'Alan Henning.

« Abdul Rahman était un travailleur humanitaire qui travaillait pour sauver les vies de Syriens blessés et dépossédés par le conflit en Syrie », a déclaré M. Obama dans son communiqué, soulignant que les actions de l'EI « ne représentent aucune foi, et certainement pas la foi musulmane que Abdul Rahman avait adoptée ». L'un de ses amis syriens, Burhane Moussa Agha, 29 ans, qui l'a connu en 2012, se souvient de Peter Kassig comme « quelqu'un qui aidait les Syriens gratuitement, avec son propre argent. Il a tout quitté, sa famille, sa vie en Amérique pour aider les gens. Il n'avait pas peur. Peter était un héros ».

« Crimes contre l'humanité »

Avant la séquence d'exécution de Kassig, la vidéo montre la décapitation de « soldats de Bachar » al-Assad. On y voit au moins 18 hommes, chacun accompagné par un combattant de l'EI. L'un après l'autre, les djihadistes se saisissent d'un couteau et forment une ligne avant de plaquer leurs victimes respectives au sol et de les décapiter simultanément.

Le président français François Hollande a dénoncé les exécutions comme des « crimes contre l'humanité » et assuré que son pays continuerait le combat contre l'EI.

Agence France-Presse



STEVE HOLLAND AGENCE FRANCE-PRESSE/G20

Vladimir Poutine quittant l'Australie, dimanche, après avoir été la cible de tirs groupés de la part de ses homologues occidentaux au sommet du G20.

SOMMET DU G20

À Brisbane, tous contre Poutine

Critiqué sur la question ukrainienne, le président russe écourte son séjour en Australie

LILIAN ALEMAGNA
à Brisbane

« Big bad Vlad ». Le nom a été choisi par un restaurateur d'un quartier branché de Brisbane pour baptiser un nouveau hamburger avec des frites bien grasses à l'intérieur. Sur la devanture, l'affiche montre un Vladimir Poutine sur un ours, un aigle, un cheval ou en train de faire des câlins à un loup... Malgré lui, le président russe a, ce week-end, animé un G20 sous présidence australienne bien calme. Il s'en est d'abord pris plein la figure dans la presse locale avant de recevoir le même traitement de la part des chefs d'État et de gouvernement anglo-saxons. Vexé, Poutine a finalement décidé de sécher le déjeuner final, d'avancer sa conférence de presse et de rentrer vite fait à Moscou. Pourtant, son week-end sur la Gold Coast semblait bien parti.

A son arrivée au Convention Center de Brisbane, samedi, Vladimir Poutine est accueilli par une chaleureuse poignée de son hôte, le premier ministre australien Tony Abbott. Les deux hommes échantonnent quelques mots, ça rigole... C'est dans la boîte pour les journaux télé de la mi-journée. Avec une séance photo « koalas dans les bras » plus tôt dans la matinée, ce sera le seul moment agréable de ces deux jours pour le président russe. Tony Ab-

bott l'avait pourtant prévenu avant le G20: Poutine ne saurait éviter une « conversation » sur la situation en Ukraine.

« Quittez l'Ukraine »

À la veille de son arrivée, le premier ministre britannique, David Cameron, a comparé la Russie à l'Allemagne nazie et a expliqué en substance que le président russe n'est pas un homme de parole. Samedi, Barack Obama a embrayé: « L'agression russe contre l'Ukraine [...] représente une menace pour le monde. » La chancelière allemande, Angela Merkel, a quant à elle menacé la Russie de nouvelles sanctions financières si la Russie poursuivait son action dans l'est de l'Ukraine. Enfin, selon les médias, Stephen Harper, aurait carrément balancé à Poutine: « Je vais vous serrer la main, mais je n'ai qu'une chose à vous dire: vous devez quitter l'Ukraine. »

Avant ça, les quotidiens australiens s'étaient occupés du comité d'accueil. Samedi, le *Courier Mail* réclamait du président russe un « pardon » pour l'avion de Malaysia Airlines abattu l'été dernier dans le ciel est-ukrainien et dans lequel voyageaient 38 Australiens. Le lendemain, le tabloïd y allait d'un énorme photomontage avec un ours d'un côté et un kangourou de l'autre. Le titre: « Ice cold war » (« la guerre glacée »). Le tout sur fond de navires

russe croisant dans les eaux internationales au nord de l'Australie avant l'arrivée des délégations. Tony Abbott avait alors prévenu Vladimir Poutine: « La Russie serait beaucoup plus attrayante si elle aspirait à être une superpuissance pour la paix, la liberté et la prospérité au lieu d'essayer de recréer la gloire perdue du tsarisme ou de l'Union soviétique. »

Rencontre avec l'Europe

Au milieu de tout ça, le président Poutine a enchaîné trois tête-à-tête avec les Européens. Avec David Cameron d'abord, une heure ensuite avec François Hollande — échange lors duquel il a été question « à 95 % de l'Ukraine ». « On n'avance pas vite mais on clarifie les choses », a expliqué le côté français. Et, promis juré, le sujet des porte-hélicoptères Mistral que la France se refuse toujours à livrer à la Russie n'a « pas été abordé ». Après le dîner, Vladimir Poutine a enchaîné quatre heures de discussions avec Angela Merkel. Il avait déjà fait savoir qu'il quitterait plus tôt que prévu le sol australien.

Libération

D Lire aussi • Vol MH17 : les débris de l'avion écrasé en Ukraine en juillet pourront enfin être retirés du site. Page B2

BURKINA FASO

Avancer vers la démocratie

La signature d'une charte de transition confirme le retrait prochain de l'armée du pouvoir

ROMARIC OLLO HIEN
à Ouagadougou

Le compte à rebours marquant la fin du régime militaire se poursuivait dimanche au Burkina Faso, où se déroulaient dans la soirée les tractations finales pour le choix du chef de la transition, un civil qui présidera aux destinées du pays pendant un an.

La charte de la transition, qui doit servir de constitution intérimaire, a été officiellement signée dans l'euphorie générale dimanche après-midi à Ouagadougou par l'armée et les civils, a constaté un journaliste de l'AFP.

« Le président civil sera désigné ce soir-même par un collège de désignation », a ensuite affirmé dans un discours le lieutenant-colonel Isaac Zida, longuement applaudi lorsqu'il a apposé son paraphe sur la charte, marquant ainsi son acceptation d'un retour du pouvoir aux civils.

Après de laborieux jours de tractations, ponctuées de visites de médiateurs africains, le Burkina Faso semble tout prêt d'un



AGENCE FRANCE-PRESSE

La foule a acclamé Isaac Zida lors de la signature du document.

retour aux affaires des civils, deux semaines après la prise du pouvoir par l'armée consécutive à la chute du président Blaise Compaoré, dont la rue avait obtenu le 31 octobre la démission, au bout

de 27 années de règne.

Beaucoup de Burkinabè craignaient le maintien au pouvoir de M. Zida, ancien numéro 2 de la garde présidentielle.

« Aujourd'hui, nous sommes ensemble pour asseoir les bases inébranlables d'une démocratie, véritable aspiration profonde de notre peuple », a lancé le lieutenant-colonel devant le corps diplomatique et plusieurs dignitaires africains.

Poulains de l'armée

Cependant, les deux favoris pour le poste de dirigeant intérimaire, qui prendra fin avec la tenue d'élections en novembre 2015, sont deux candidats présentés par l'armée: Joséphine Ouédraogo et Michel Kafando, aux parcours internationaux nourris.

Sociologue de formation, M^{me} Ouédraogo a été ministre de l'Essor familial et de la Solidarité sous Thomas Sankara de 1984 à 1987. Elle a quitté le pays à la mort du « Che » africain, renversé par Blaise Compaoré.

Cadre onusienne durant de longues années puis responsable

d'ONG, elle est rentrée au pays en 2012. Très respectée en Afrique, Joséphine Ouédraogo est toutefois mal connue au Burkina.

Michel Kafando, figure de la diplomatie burkinabè, a été ambassadeur de la Haute-Volta (l'ancien nom du pays) puis du Burkina Faso auprès des Nations unies, respectivement en 1981-1982 et 1998-2011.

M. Kafando a également été ministre des Affaires étrangères dans plusieurs gouvernements, entre 1982 et 1983. Son nom, mentionné il y a deux semaines à la chute du président Compaoré, n'est revenu sur le devant de la scène que dimanche.

Leur statut de favoris est dû au refus « catégorique » de l'Église burkinabè de voir nommer l'archevêque de Bobo-Dioulasso, M^{gr} Paul Ouédraogo au poste de chef de transition. L'ecclésiastique suscitait pourtant l'adhésion générale.

La réponse de l'abbé Joseph Kinda, communicant de la Conférence épiscopale Burkina-Niger, que dirige Paul Ouédraogo, ne

VOIR PAGE B 2 : BURKINA

FRANÇOIS
BROUSSEAU

sera de retour
la semaine prochaine



LE MONDE

VOL MH17

Les débris pourront enfin être retirés

CLÉMENT ZAMPA

à Grabové

NICOLAS DELAUNAY

à La Haye

Le dégageant des débris de l'avion de Malaysia Airlines, abattu en juillet au-dessus de l'Est de l'Ukraine, a débuté dimanche, quatre mois après la tragédie qui avait fait 298 morts et dans laquelle les Occidentaux voient la main de Moscou.

Des fragments du Boeing doivent être envoyés aux Pays-Bas — pays qui a payé le plus lourd tribut avec 193 victimes — pour être examinés par le Bureau d'enquête néerlandais pour la sécurité (OVV), chargé d'enquêter sur les causes du drame.

Des employés de la république autoproclamée de Donetsk ont d'abord entrepris de découper l'épave à la scie métallique près du village de Grabové, dans une zone tenue par les séparatistes prorusses, a constaté un journaliste de l'AFP. Puis, les premiers tronçons ont été levés par un camion-grue pour être placés dans la remorque d'un poids lourd.

« Les débris rassemblés ont été acheminés à la gare de Torez [dans la région de Donetsk] et en partie chargés dans des wagons. Ils partiront vers Kharkiv », chef-lieu de la région voisine sous contrôle de Kiev, a indiqué l'OVV dans un communiqué.

Les activités devaient reprendre lundi « si les conditions le permettent » et durer « plusieurs jours », selon la même source.

Le Boeing malaisien qui assurait la liaison Amsterdam-Kuala Lumpur, a été abattu le 17 juillet alors qu'il survolait une région tenue par les séparatistes prorusses dans l'est de l'Ukraine.

L'Ukraine et les Américains affirment que l'appareil a été abattu par un missile sol-air fourni



MEHANEM KANAHAM AGENCE FRANCE-PRESSE
Des experts supervisaient le retrait de pièces de l'avion, dimanche.

aux rebelles par la Russie, laquelle a démenti et montré du doigt les troupes ukrainiennes.

Un grand désordre

Après la tragédie, Américains et Européens ont renforcé leurs sanctions à l'encontre de la Russie. Dans un premier rapport publié le 9 septembre, l'OVV a estimé que le Boeing 777 avait été perforé en vol par des « projectiles à haute énergie », sans aller jusqu'à confirmer la

théorie du missile. Un rapport final est attendu pour l'été 2015.

Sur le site, le sol est jonché de débris : morceaux de carlingue, un siège, une partie d'un moteur étaient notamment visibles dans la zone quadrillée par des séparatistes armés.

« Nous ne savons pas encore si tous les débris de la carcasse seront emmenés aux Pays-Bas », a déclaré Wim van der Weegen, porte-parole de l'OVV, à l'AFP à La Haye.

« La zone de recherche est très vaste. Nous avons une liste qui recense les pièces les plus importantes dans l'intérêt de l'enquête », a-t-il ajouté. De nombreux restes humains et effets personnels des victimes ont déjà été récupérés sur place dans le passé.

Les restes de 289 victimes ont été identifiés et le ministre néerlandais des Affaires étrangères Bert Koenders a averti que ceux des neuf autres personnes pourraient ne jamais être retrouvés.

L'évacuation des débris a été longtemps retardée, notamment en raison de l'insécurité dans une région où les violences entre troupes loyalistes et séparatistes sont fréquentes malgré une trêve signée par les deux camps le 5 septembre avec la participation de la Russie et de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe).

En dépit d'une accalmie relative sur le terrain, le porte-parole militaire ukrainien Andrii Lyssenko a assuré dimanche que « les rebelles et les troupes russes se préparaient à une offensive ».

« Il n'y a rien que nous désirons plus que la paix, mais nous devons malheureusement pour le moment faire face au pire scénario », a renchéri le président ukrainien Petro Porochenko dans un entretien au quotidien allemand Bild à paraitre lundi.

Agence France-Presse

NIGERIA

Boko Haram perd le contrôle de Chibok

OLA AWONIYI

à Abuja

La ville de Chibok, dans le nord-est du Nigeria, a été reprise ce week-end par l'armée et des miliciens locaux, deux jours après être tombée aux mains du groupe islamiste Boko Haram qui y avait enlevé des centaines de lycéennes en avril.

Cette ville de l'État de Borno était tombée aux mains des islamistes jeudi après-midi, au terme de plusieurs heures de combats entre les islamistes et les miliciens locaux.

Symboliquement, la reprise par les autorités de la ville associée au rapt des lycéennes, qui avait tant ému le monde entier, est importante pour le président Goodluck Jonathan qui vient d'annoncer qu'il serait candidat à sa succession l'année prochaine.

Mais les violences n'ont pas cessé pour autant dans cette région : une kamikaze s'est fait exploser dans un marché de téléphones portables à Azare, dans l'État de Bauchi, à l'ouest du Borno, faisant au moins 13 morts et 65 blessés, selon un communiqué du porte-parole provincial de la police, Haruna Mohammed.

Plusieurs témoins ont rapporté avoir vu la kamikaze entrer dans le marché vers 17h50, au moment où les stands commençaient à fermer, accompagnée de deux hommes, et déclencher les explosifs dissimulés sous sa robe.

Les deux hommes ont ensuite été capturés par la foule en colère et l'un d'eux a été lynché à mort.

Agence France-Presse

FRANCE

Sarkozy abrogerait le « mariage pour tous »

Paris — Le président français, François Hollande, a affirmé dimanche que la loi sur le mariage homosexuel était désormais « mieux comprise », en réaction à l'appel de son prédécesseur Nicolas Sarkozy à abroger cette loi adoptée l'an dernier.

M. Sarkozy, qui nourrit des ambitions présidentielles, a employé pour la première fois le terme d'« abrogation » samedi lors d'une réunion organisée par une association créée au sein de l'UMP (Union pour un mouvement populaire), le principal parti de droite, dans le sillage des manifestations organisées contre le mariage homosexuel.

L'ancien président, qui brigue la présidence de l'UMP, prônait jusqu'à présent une « réécriture » de la loi du 17 mai 2013 autorisant le mariage et l'adoption pour les couples homosexuels.

« La loi Taubira [du nom de la ministre de la Justice, Chris-

tiane Taubira] devra être réécrite de fond en comble », a déclaré M. Sarkozy devant environ 3000 personnes, selon les organisateurs.

Après avoir été interrompu par de très nombreux participants qui scandaient « Abrogation ! », Nicolas Sarkozy a répondu : « Si vous préférez qu'on dise [qu'il faut] abroger la loi Taubira pour en faire une autre [...] Ça aboutit au même résultat. Mais enfin, si ça vous plaisir, franchement, ça coûte pas très cher. » M. Sarkozy souhaite deux « mariages » distincts célébrés en mairie, un mariage pour les hétérosexuels et une union spécifique pour les homosexuels.

De Brisbane en Australie, où il a participé au G20, le président François Hollande a plaidé dimanche en faveur de « l'apaisement » et du « consensus ».

Agence France-Presse



AHMAD GHARABLI AGENCE FRANCE-PRESSE
Ramat Shlomo, une colonie juive du secteur est de Jérusalem.

Israël refuse toute limitation de la colonisation à Jérusalem-Est

Jérusalem — Israël refuse toute limitation de la colonisation à Jérusalem-Est, dont l'occupation et l'annexion sont illégales aux yeux de la communauté internationale, a réaffirmé dimanche le ministre israélien des Affaires étrangères, Avigdor Lieberman.

« Nous n'accepterons aucune limitation à la construction dans les quartiers juifs à Jérusalem », a lancé M. Lieberman, un ultra-nationaliste, lors d'une rencontre avec son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier, à Jérusalem. La colonisation, notamment de Jérusalem-Est, est vue comme le principal obstacle au processus de paix.

« Une chose doit être parfaitement claire : nous n'accepterons jamais que la construction dans les quartiers juifs de Jérusalem soit définie comme une activité de colonisation », a ajouté le chef de la diplomatie israélienne.

Peu avant de recevoir le ministre allemand, le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a déclaré qu'une reconnaissance unilatérale de l'État palestinien par des pays euro-

péens éloignerait un possible accord de paix entre les deux parties.

« La paix est possible s'il y a des compromis de toutes les parties et non des actions et bénéfices unilatéraux qui bénéficient à la partie palestinienne », a déclaré M. Netanyahu.

Lors de son entretien avec le président israélien, Reuven Rivlin, le chef de la diplomatie allemande a exprimé « le souhait » de voir les Israéliens et les Palestiniens reprendre leurs négociations de paix suspendues en avril 2014.

Selon l'entourage du ministre allemand, la question de la colonisation israélienne et la reprise des négociations de paix ont été au centre des discussions de M. Steinmeier avec les dirigeants israéliens.

Israël a annoncé lundi l'accélération des plans pour la construction de 1000 logements à Jérusalem-Est, empoisonnant encore davantage l'atmosphère déjà très tendue dans la partie palestinienne de la Ville sainte.

Agence France-Presse

PRÉSIDENTIELLE ROUMAINE

Défaite de Ponta

Bucarest — Le premier ministre social-démocrate roumain, Victor Ponta, a reconnu sa défaite surprise à l'élection présidentielle de dimanche, la mobilisation record des Roumains inquiets pour la démocratie dans cet ancien pays communiste ayant permis au challenger Klaus Iohannis de créer la sensation.

« J'ai félicité M. Iohannis pour sa victoire. Le peuple a toujours raison », a déclaré M. Ponta, 42 ans, tout en excluant pour le moment de démissionner de son poste de premier ministre.

« Nous avons gagné ! », a pu sa part écrit le leader de la droite, 55 ans, sur son compte Facebook.

Les premiers sondages à la sortie des urnes donnaient les deux candidats au coude à coude, mais selon des estimations affinées des instituts de sondage, l'écart entre les deux se creusait, avec une avance de deux à trois points pour M. Iohannis. Les premiers résultats partiels sont attendus dans la nuit de dimanche à lundi.

Sa victoire intervient sur fond de craintes croissantes de l'opinion concernant une mainmise de la majorité de gauche de M. Ponta sur la justice, qui a fait de grands progrès ces dernières années dans la lutte contre la corruption, un fléau dans le pays.



Klaus Iohannis

Agence France-Presse

Sudoku

par Fabien Savary

2	7			8		
1			2		3	
		4	3			
	5				7	
	7		1	8	5	9
	4			7		2
6			5	3		
	2		9			
4		7				1

Niveau de difficulté : DIFFICILE

2839

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

2	6	8	1	3	5	7	4	9
5	9	7	6	8	4	2	3	1
4	1	3	2	9	7	8	6	5
6	7	5	4	1	3	9	2	8
1	4	9	5	2	8	3	7	6
3	8	2	9	7	6	1	5	4
8	5	1	7	6	2	4	9	3
9	2	6	3	4	1	5	8	7
7	3	4	8	5	9	6	1	2

2838

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary. En exclusivité sur le site des Mordus

www.les-mordus.com

BURKINA

SUITE DE LA PAGE B 1

laisse plus guère de place au doute. « Il n'y aura pas d'évêque comme candidat », a-t-il déclaré à l'AFP.

Opposition et société rêvaient d'un scénario « à la zairoise », quand M^{gr} Laurent Monsengwo Pasinya, l'actuel archevêque de Kinshasa, avait présidé dans les années 1990 le Parlement de transition pendant la chute du Maréchal Mobutu au Zaïre, devenu en

suite République démocratique du Congo (RDC).

Deux journalistes, connus pour leur opposition au régime Compaoré, ont également été présélectionnés pour le poste.

Mais les candidatures de Cherif Sy et Newton Ahmed Barry, patrons de deux hebdomadaires, semblent souffrir d'un manque d'expérience et de contacts à l'échelle internationale.

Un collègue de désignation, réunissant toutes les composantes civiles et l'armée, devait se réunir dimanche dans

un bâtiment de Ouaga 2000, un quartier aisé d'Ouagadougou, à proximité de la présidence. Ses 23 membres, dont une majorité de civils, doivent parvenir à une décision au plus vite.

L'Union africaine (UA) avait lancé un ultimatum le 3 novembre au régime militaire, lui demandant de valider sous quinze jours ses institutions de transition et de choisir un président intérimaire. Ce délai expire lundi.

La validation de la charte pourra se faire par le Conseil constitutionnel, à nouveau en

fonction depuis le rétablissement de la Constitution annoncé samedi par M. Zida. Cet organe a déjà siégé dimanche, dans la discrétion la plus totale.

Le Conseil a déjà constaté la vacance du pouvoir et l'indisponibilité du président de l'Assemblée nationale — qui aurait légalement dû prendre la suite de Blaise Compaoré à sa chute, ce que ni l'armée ni les civils ne souhaitaient —, a déclaré l'un de ses membres à l'AFP.

Agence France-Presse

SOCIÉTÉ

#CHRONIQUEFD

L'autre syndrome de Stockholm

FABIEN DEGLISE



Imaginez une personne qui prendrait en charge, gratuitement, la gestion de votre vie et de votre maison. Elle en aurait la clé, et même le code pour désarmer le système d'alarme.

Sa principale qualité serait la discrétion: elle passerait chez vous, surtout quand vous n'êtes pas là, pour s'assurer que le frigo est bien rempli, que la maison est propre, pour remettre droit les tableaux aux murs et pour faire la maintenance des discrètes caméras qu'elle aurait installées un peu partout dans votre environnement, y compris dans la douche et dans les toilettes, pour poser son regard bienveillant sur vous, en tout temps et à distance.

Son principal défaut serait du coup l'ingérence. Car en échange de tous ces menus services, cette personne ne se gênerait pas pour faire disparaître des murs et des étagères tableaux, photos, bibelots, livres qu'elle jugerait un peu trop obscènes ou subversifs. Elle partagerait également avec ses amis, et sans vous le dire, tous les moments d'intimités captés par ses caméras, y compris ceux que vous auriez préféré garder pour vous. Elle tiendrait un registre de vos déplacements, du contenu de vos placards, des envies de voyages, de nouvelles robes que vous auriez formulées le soir à l'heure du repas, et prendrait également en note vos opinions politiques, vos commentaires sur l'actualité dans l'espoir d'en tirer parti, tout de suite ou peut-être un peu plus tard.

Avec le temps, la crainte viendrait forcément cimenter cette étrange relation. Une crainte assez forte pour être formulée publiquement, mais pas assez pour induire la soustraction de ce joug, pour appeler à la résiliation de ce contrat de service en apparence malsain. Un peu comme si l'on était captif conscient de l'absurde de cette captivité, mais en même temps empathique et reconnaissant envers la personne qui en est responsable.

En psychologie, cela s'appelle le syndrome de Stockholm. Depuis le 23 août 1973 et le braquage d'une succursale de la Kreditbanken dans la capitale suédoise où des otages ont développé un étrange sentiment de confiance envers leur geôlier, il définit cet attachement paradoxal qui peut s'installer entre une personne qui se fait voler sa liberté et celle qui est responsable du vol. Empathie qui va même jusqu'à induire une hostilité envers quiconque chercherait à attirer le regard sur ce paradoxe.

La semaine dernière, le Pew Research Center, aux États-Unis, organisme qui scrute avec acuité le présent numérique, a donné à nouveau de la texture à ce syndrome, qui semble coller de mieux en mieux à notre rapport à cette technologie captivante qui brime les libertés individuelles, qui viole l'intimité, avec cette étude troublante sur les perceptions du public face à la vie privée, la sécurité et les libertés civiles plus d'un an après les révélations d'Edward Snowden, cet ex-analyste de la NSA qui a levé le voile sur la surveillance numérique institutionnalisées des citoyens ordinaires. L'âme de 607 adultes, représentatifs de la population, a été sondée pour l'occasion, avec au final une unanimité qui forcément laisse perplexes.

Des chiffres? 91% des Américains estiment avoir perdu le contrôle sur leurs données personnelles et sur la collecte de ces données par des entreprises privées, et 80% des adeptes de la socialisation en format numérique sont préoccupés par toutes ces tierces parties qui accèdent aux informations qu'ils partagent en ligne. Cette crainte atteint 70% des abonnés lorsqu'on évoque une surveillance orchestrée par l'administration publique.

Ce n'est pas tout: 81% des gens ne se sentent plus trop en sécurité ou pas du tout en sécurité lorsqu'ils échangent des informations personnelles avec une personne de confiance ou une organisation par l'entremise des réseaux sociaux traditionnels. Cette insécurité germe également, dans un présent post-Snowden, chez 68% des adeptes de la messagerie instantanée, chez plus de la moitié des accros au texto et autres indémodables du courriel. Mais seulement chez un tiers des vieux dinosaures qui utilisent encore et toujours le téléphone dans sa version filaire.

En gros, c'est un peu comme savoir que la sécurité d'une banque est compromise, que son coffret de sécurité va certainement se faire «visiter» et continuer malgré tout à l'utiliser. En d'autres lieux, ce serait aussi être au courant des conditions humaines discutables dans lesquelles des vêtements sont fabriqués, de dénoncer publiquement ces conditions, mais malgré tout continuer à en acheter parce qu'ils ne sont pas chers. L'adhésion aux réseaux sociaux étant en effet en continue croissance, partout dans le monde et y compris au Canada.

D'ailleurs, dans ces réseaux sociaux, la semaine dernière, les résultats de l'enquête du Pew Research Center ont été largement partagés, le tout dans cette contradiction très contemporaine qui confirme une fois de plus que dans le «j'aime» il y a toujours un peu une bonne part d'aveuglement.

Sur Twitter: @FabienDeglise



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

On a beau aimer cuisiner, on n'a pas toujours l'espace disponible pour ranger les outils souvent encombrants. Pourquoi ne pas les emprunter?

CONSOMMATION

La cuisine, lieu idéal de partage

The Kitchen Library vous prête des ustensiles pour cuisiner de bons plats

ÉMILIE FOLIE-BOIVIN

Lorsqu'on est assis devant la télé, les émissions de cuisine et les infopubs permettent de se créer une foule de besoins. La machine à fabriquer le pain, le four à raclette, la centrifugeuse, la fontaine de chocolat. Si l'on ne se retenait pas, nos armoires crouleraient sous le poids des appareils de cuisine. La Torontoise Danya Boyer aussi rêvait de tout ça, mais se demandait comment caser le tout dans un appartement de 40 mètres carrés. En voyant un commerce d'emprunt d'outils pour la rénovation, elle a eu un éclair de génie. Si on peut emprunter des outils, on pourrait sûrement faire de même avec une mijoteuse?

C'est ainsi que le centre-ville de Toronto a vu naître The Kitchen Library, un concept unique au Canada.

Cette initiative communautaire, saluée par le magazine *Canadian Living* qui l'a citée comme l'une des sept inventions canadiennes permettant d'améliorer notre qualité de vie, fonctionne sur le même principe que les bibliothèques de livres. Grâce à un abonnement mensuel (9\$) ou de trois mois (25\$), les membres peuvent réserver en ligne l'objet convoité (gril à paninis, nécessaire à fondue, mijoteuse...) et en profiter toute une semaine. Plusieurs saisissent cette occasion pour essayer un article avant de l'acheter.

The Kitchen Library est tout indiquée pour les habitants des grandes villes, où les gens habitent de plus en plus seuls, et dans un plus petit espace. À Toronto, où les appartements en copropriété constituent plus de 60% des unités neuves construites, les logements étaient de 85 mètres carrés en 2005 alors qu'aujourd'hui ils sont de 75 mètres carrés.

«Nos membres sont surtout des jeunes qui viennent d'emménager dans leur propre appartement, qui vivent dans un petit espace ou qui habitent avec des colocataires», explique Danya Boyer au téléphone. On leur offre tous les ustensiles pour apprendre à cuisiner des aliments sains, sans qu'ils aient à dépenser leur salaire hebdomadaire dans un déshydrateur à fruits

dont ils se servent deux fois dans l'année.

Cette génération est d'ailleurs attirée par l'économie de partage. Par exemple, elle utilise le vélo en libre-service et s'inscrit à Car2Go plutôt que de posséder sa propre voiture. Bref, elle favorise l'emprunt plutôt que l'acquisition. «Les gens veulent désencombrer leur vie, et The Kitchen Library fait partie intégrante de ce mouvement», dit la jeune femme, qui continue à faire des contrats à la pige en communications pour boucler les fins de mois. Bien sûr, il est plus simple de posséder les objets qu'on utilise tous les jours, mais pour le reste, il vaut mieux avoir un espace communautaire où aller les chercher quand on en a besoin. Ça évite d'avoir à posséder des choses et d'avoir à en prendre soin. C'est très libérateur!»

Des dons à la pelle

À l'ouverture de l'automne 2013, l'organisme à but non lucratif s'est équipé grâce aux dons du public, et a également reçu des appareils presque neufs, encore dans leur boîte. Un an après son ouverture, les gens continuent d'apporter des dons, que Danya Boyer doit souvent refuser, faute d'espace. Un fait qui traduit bien le contexte actuel: les gens achètent des produits que, finalement, ils utilisent très peu (de nombreux acheteurs de machines à pain peuvent sûrement en témoigner). Cela prouve la nécessité de «bibliothèques d'échange» à la manière de The Kitchen Library.

La popularité des articles empruntés varie selon les saisons. Pendant la saison froide, les gens veulent cuisiner des pâtes fraîches et faire du pain à la machine. L'été, l'appareil à confectionner de la crème glacée fait fureur, tandis que le nécessaire pour faire des conserves est très prisé pendant les récoltes d'automne. «Et en janvier, les gens s'arrachent les centrifugeuses et les mélangeurs, pour commencer leurs résolutions du Nouvel An», note Danya, qui a reçu une subvention pour acheter une centrifugeuse Omega et un mélangeur Vitamix neufs, deux appareils très

populaires et surtout onéreux.

Quand The Kitchen Library a ouvert, un projet similaire appelé Kitchen Share remportait déjà beaucoup de succès à Portland, ce qui a rassuré Danya quant à la viabilité du projet. Depuis, des gens de partout sur le globe sont curieux et souhaitent connaître la recette pour implanter l'idée dans leur communauté. La fondatrice a créé un billet de blogue (<http://thekitchenlibrary.ca/how-to-start-your-own-kitchen-library/>) sur le site de The Kitchen Library, où elle partage ses trucs.

L'initiative n'a toujours pas d'équivalent au Québec. Quelques supermarchés offrent la location d'appareils de cuisine. Des particuliers utilisent quant à eux Kijiji ou Craigslist pour louer leurs propres appareils afin de rentabiliser leur investissement, tel le Vitamix qui vaut près de 700\$, un mélangeur fétichisé par les chefs à la télé.

Pour inciter les gens à consommer plus intelligemment, une organisation suisse a développé Pumpipumpe, un projet permettant de partager les appareils ménagers et les accessoires de loisirs entre voisins, à l'aide d'autocollants apposés sur la boîte aux lettres des volontaires. Selon *La Presse*, Pumpipumpe pourrait s'exporter à Montréal.

«Je souhaite qu'on voie davantage pousser des projets de partage et qu'on puisse emprunter des outils de jardinage, des articles de camping, des vélos», conclut Danya Boyer. Il n'y a pas de limites aux possibilités. C'est vrai. Il y a quelques jours, The Kitchen Library a déménagé dans les locaux du centre de médecine douce de Toronto Living City Health, qui lui a offert de l'héberger gratuitement. Le jour, le centre soigne les maux et, trois soirs par semaine, les gens consultent Danya pour apprendre à fabriquer leurs propres raviolis et prendre leur alimentation en main.

Le Devoir

L'homme de 45 000 ans

Ène par gène, le portrait de l'humanité se précise. La reconstitution partielle du génome d'un Homo sapiens vieux de 45 000 ans, en plus de faire reculer l'horloge de plusieurs milliers d'années, a renforcé l'idée de liens intimes entre nos ancêtres et les Néandertaliens, dans un passé pas si lointain.

L'Homo sapiens a fait ses premiers pas hors d'Afrique il y a moins de 100 000 ans, en passant par l'Arabie, et il n'a probablement mis pied en Europe que 40 000 ans plus tard. C'est dans cette période qu'il a rencontré sur son chemin des Néandertaliens, dont les ancêtres avaient quitté l'Afrique beaucoup plus tôt. Et si toutes les populations autres qu'africaines ont aujourd'hui de 1,5 à 2,1% de gènes néandertaliens, c'est de cette période qu'ils proviennent.

Mais où et quand se sont produites ces rencontres? Le génome de 45 000 ans, publié le 23 octobre dans la revue *Nature*, ne répond pas directement à ces questions, mais l'équipe du

génétiicien allemand Svante Pääbo — qui est derrière un effort massif de décodage de gènes préhistoriques depuis deux décennies — souligne à grands traits deux choses: ces gènes proviennent d'un os de fémur retrouvé dans l'ouest de la Sibérie, près d'une rivière appelée Irtysh; et il s'agit du plus ancien fossile d'humain «moderne» qui n'ait été retrouvé ni en Afrique ni au Moyen-Orient.

Autrement dit, il y a 45 000 ans, une branche de l'humanité qui s'était éparpillée entre l'Arabie et la Sibérie avait déjà croisé des Néandertaliens. Sur la base des séquences de gènes néandertaliens que l'on connaissait déjà — ces fameux 2% — et qui ont aussi été retrouvées dans ce génome, l'équipe du Dr Pääbo estime que les ancêtres de cet homme, donc nos ancêtres, se sont produits avec des Néandertaliens il y a 50 000 à 60 000 ans. L'estimation précédente couvrait une fourchette considérablement

plus large: de 37 000 à 86 000 ans.

Il se trouve que 50 000 à 60 000 ans, c'est aussi la période où commencent à apparaître des traces de ce qu'on appelle aujourd'hui la culture: les premiers bijoux, les premiers dessins, et peut-être même la musique. Ces traits sont-ils apparus spontanément chez l'Homo sapiens, ou sont-ils le résultat d'une émulation entre deux groupes séparés par des dizaines de milliers d'années?

L'autre mystère est ce qu'il est advenu des Néandertaliens — dont l'extinction, en Europe, s'achève il y a moins de 30 000 ans —, mais aussi ce qu'il est advenu des descendants directs de cet humain: parce que tout humain qu'il soit, une partie de son génome est suffisamment différente de notre pour que les généticiens doutent que sa lignée ait survécu jusqu'à nous.

Agence Science-Press

LES SPORTS



PAUL SANCYA ASSOCIATED PRESS

La poussée victorieuse se poursuit

Moins de 24 heures après avoir signé une victoire convaincante de 6-3 face aux Flyers de Philadelphie, la formation montréalaise a enregistré un sixième gain consécutif en battant les Red Wings de Detroit 4-1, dimanche. Sur la photo, le gardien Dustin Tokarski arrête un tir de Justin Abdelkader des Red Wings. Lisez notre compte-rendu sur le site Web et l'application du *Devoir*.

DEMI-FINALE DE L'EST

Les Alouettes triomphent sous les flocons

FRÉDÉRIC DAIGLE

Si des doutes persistaient à la semaine dernière aux mains des Tiger-Cats de Hamilton, sur l'utilisation d'un demi à l'attaque amorçant son premier match et sur un quart recrue n'ayant jamais participé aux séries éliminatoires de la Ligue canadienne, les Alouettes de Montréal ont tôt fait de les dissiper, signant une victoire sans équivoque de 50-17 face aux Lions de la Colombie-Britannique.

Les Oiseaux ont égalé une marque d'équipe avec cinq touchés au sol et amélioré une autre quand Gerald Brown a récupéré un ballon échappé pour le ramener sur 103 verges et un touché au quatrième quart, un record d'équipe en séries.

Deux touchés de Tanner Marsh et ceux de S.J. Green, Duron Carter, Brandon Rutley et Chris Rainey ont complété la marque dans cette victoire à sens unique.

Shawn Gore et Ernest Jackson, dans une cause perdue, ont inscrit les touchés des Lions sur des réceptions de huit verges en toute fin de rencontre.

Le seul point négatif de ce match aura été la foule de 107 spectateurs, l'une des plus faibles de l'histoire des Alouettes au stade Percival-Molson.

Jonathan Crompton, après un départ timide, s'est rapidement imposé. Il a complété 14 de ses 21 passes pour 155 verges et deux touchés. Il a reçu un fier coup de main de Rutley, appelé en renforts pour remplacer Tyrell Sutton, blessé à la cheville. Rutley a amassé 98 verges en 15 courses. Rainey a complété le travail au sol avec 78 verges



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Le quart des Alouettes de Montréal, Tanner Marsh, se réjouit de son touché avec son coéquipier Jeff Perrett, lors du troisième quart dimanche.

en sept courses, dont 64 sur son touché.

Si l'entraîneur-chef, Tom Higgins, a souhaité toute la semaine une explosion de son attaque, il ne s'attendait sûrement pas à 50 points.

« Je n'ai jamais pensé qu'on marquerait 50 points, mais peut-être quelque part entre 40 et 49, a-t-il dit, mi-figue, mi-raisin. Mais pour m'être trouvé des deux côtés de ce genre de match à sens unique, je peux vous assurer qu'on fait en sorte de ne pas faire grimper inutilement le pointage quand on sent que l'issue est scellée. Mais soudainement, ils ont échappé le ballon et nous l'avons retourné pour un touché puis Rutley trouve un trou

qui mène à un touché. Mais je vous assure qu'on respecte en tout temps l'adversaire. »

Les Lions ont été incapables de faire quoi que ce soit en attaque, en grande partie en raison de l'inexcusable performance de Kevin Glenn. Le quart a été pitoyable, ne complétant que six de ses 18 passes pour 57 verges et deux interceptions. Quand l'entraîneur-chef Mike Benevides a finalement décidé de lui retirer le ballon à la faveur de Travis Partridge au troisième quart, il affichait un coefficient d'efficacité de moins-1,6 en vertu de six passes complétées en 18 tentatives pour 64 verges et deux interceptions.

S'il a été question de faire jouer Travis Lulay cette semaine, Benevides a expliqué après la rencontre que cette option n'était plus possible après la séance d'entraînement: Lulay n'avait pas suffisamment de force au bras pour aider son club. Malgré tout, l'entraîneur ne savait pas comment expliquer cette performance de son équipe, qui n'a été vraiment dans le coup qu'en première demie, les deux équipes rentrant un vestiaire avec un pointage de 15-3 en faveur des locaux.

Les Alouettes affronteront maintenant les Tiger-Cats en finale de l'Est, dimanche prochain, à Hamilton.

La Presse canadienne

AVIS LÉGAUX

Appel d'offres

Montréal

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

Direction des infrastructures
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux
Appel d'offres : 214710
Descriptif : Reconstruction d'infrastructures souterraines et réaménagement géométrique incluant des travaux de structures, de voirie et pour des travaux d'éclairage et de feux de signalisation dans les rues de Nazareth, Duke et l'autoroute Bonaventure de la rue de la Commune à la rue William. Projet Bonaventure
Date d'ouverture : 17 décembre 2014
Dépôt de garantie : 10 % du montant soumissionné (cautionnement)
Renseignements : Pour de plus amples renseignements, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 17 novembre 2014

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fourni en annexe du document d'appel d'offres. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires. Montréal, le 17 novembre 2014

Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

Avis public

Montréal

CONSEIL MUNICIPAL

Avis est donné qu'une assemblée extraordinaire du conseil municipal aura lieu :
Date le mercredi 26 novembre 2014, à 14 h
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Cette assemblée extraordinaire portera sur le dépôt du budget 2015 de la Ville (volet ville centrale) et sur le dépôt des budgets 2015 de certaines sociétés paramunicipales.

Veuillez noter que la période de questions et les délibérations de cette séance du conseil municipal porteront exclusivement sur ce sujet, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 12 h 30 et 13 h 30 au rez-de-chaussée de l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est pour obtenir un numéro d'inscription. Toutefois, les personnes à mobilité réduite peuvent se présenter à l'hôtel de ville, au 275, rue Notre-Dame Est. Le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel les personnes pourront poser leur question se déroulera au 303, rue Notre-Dame Est à compter de 13 h 30. Il est impératif d'avoir en sa possession une preuve d'identité avec photo aux fins de son inscription. À défaut, une personne ne pourra être inscrite. Les personnes inscrites recevront une carte d'identification qui leur permettra d'accéder à la salle du conseil municipal afin de pouvoir poser leur question. Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142. Montréal, le 17 novembre 2014

Le greffier de la Ville,
M^e Yves Saindon

QTMG
HUISSIERS DE JUSTICE
705-02-025417-148/ETA-5920-14 L'AGENCE DU REVENU DU QUÉBEC/LOI SUR LA TAXE D'ACCISE dem. c. CHRISTIAN MENARD ELECTRIQUE INC. déf. Vente par huissier le 27 novembre 2014 à 10h00 au 741 Alain, St-Lin Laurentides (Québec) Outils divers, Camion GMC Savana, etc. tels quels. ARGENT COMPTE, CHÈQUE VISE, C. Payant QTMG, Huissiers de justice (514-257-8000)

Association québécoise des troubles d'apprentissage
« J'ai bûché très fort pour réussir mes études... J'apprenais différemment! »
www.aqeta.qc.ca

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 514-985-3344
Fax: 514-985-3340
Sur Internet : www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres
Courriel : avisdev@ledevoir.com

Pour soutenir l'effort quotidien des personnes atteintes de dystrophie musculaire, il faut beaucoup plus que des mots...
IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE!
Dystrophie musculaire Canada
une action musculée
1.800.567.2236
www.muscle.ca
bureau de Québec

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA SCHIZOPHÉNIE
514 251.4000 #3400
1 866 888.2323
www.schizophrenie.qc.ca
info@schizophrenie.qc.ca

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS MODIFIANT LE SCHEMA D'AMÉNAGEMENT

Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 21 août 2014, a adopté les règlements RCG 13-016, RCG 13-017 et RCG 13-018, tous intitulés « Règlement modifiant le Règlement concernant le schéma d'aménagement de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal (89, modifié) ». Ces trois règlements modifient le document complémentaire du schéma d'aménagement de la Ville de Montréal.

Le règlement RCG 13-016 a pour objet d'ajuster les limites de la plaine inondable en intégrant le profil en long du fleuve Saint-Laurent, tronçon Varennes-Groindines, applicable sur la portion extrême est du territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

Le règlement RCG 13-017 a pour objet d'ajouter une dérogation à l'interdiction de construction en plaine inondable dans le secteur des marais du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, situé dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

Le règlement RCG 13-018 a pour objet d'ajouter une dérogation à l'interdiction de construction en plaine inondable dans le secteur du boulevard Lalande situé dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Le 31 octobre 2014, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a signifié un avis attestant que tous ces règlements respectent les orientations du gouvernement en matière d'aménagement. La Communauté métropolitaine de Montréal n'a pas approuvé ni désapprouvé ces règlements dans le délai prescrit par l'article 53.11.7 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) «LAU». En conséquence, tous ces règlements sont réputés conformes au Plan métropolitain d'aménagement et de développement et entrent en vigueur le 31 octobre 2014, conformément à l'article 53.11.14 LAU.

Ces règlements sont disponibles pour consultation durant les heures normales de bureau au Service du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Ils peuvent également être consultés en tout temps sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements Montréal, le 17 novembre 2014

Le greffier de la Ville,
M^e Yves Saindon

Avis public

Montréal

ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER 2015)

AVIS est, par les présentes, donné que le conseil d'arrondissement, adoptera le règlement RCA14-14012 intitulé : « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2015) » lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2014 à 19 h, à la salle de la mairie d'arrondissement située au 405, avenue Ogilvy, bureau 201.

Le règlement a pour objet d'annoncer l'adoption prochaine d'un règlement imposant une taxe de service pour l'année 2014, mais qui n'aura aucun impact sur le total du compte de taxe du citoyen.

Le 17 novembre 2014

La secrétaire d'arrondissement,
Danielle Lamarre Trignac, avocate, M.A.

Avis public

Montréal

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

Avis est donné qu'une assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération aura lieu :
Date le jeudi 27 novembre 2014, à 14 h
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Cette assemblée extraordinaire portera sur le dépôt du budget 2015 de la Ville (volet agglomération) et sur le dépôt des budgets 2015 de certaines sociétés paramunicipales. Veuillez noter que la période de questions et les délibérations de cette séance du conseil d'agglomération porteront exclusivement sur ce sujet, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 12 h 30 et 13 h 30 au rez-de-chaussée de l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est pour obtenir un numéro d'inscription. Toutefois, les personnes à mobilité réduite peuvent se présenter à l'hôtel de ville, au 275, rue Notre-Dame Est. Le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel les personnes pourront poser leur question se déroulera au 303, rue Notre-Dame Est à compter de 13 h 30. Il est impératif d'avoir en sa possession une preuve d'identité avec photo aux fins de son inscription. À défaut, une personne ne pourra être inscrite. Les personnes inscrites recevront une carte d'identification qui leur permettra d'accéder à la salle du conseil municipal afin de pouvoir poser leur question. Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142. Montréal, le 17 novembre 2014

Le greffier de la Ville,
M^e Yves Saindon

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Article 102(4)
DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE :

CONCEPT CELSIUS INTERNATIONAL INC., dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 745, rue Pierre-Lavolette, dans la ville de Nicolet, province de Québec, J3T 1J5.

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 31^e jour d'octobre 2014, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27^e jour de novembre 2014 à 10h00, au bureau du syndic situé au 249, rue St-Jacques, 2^e étage, Montréal, Québec.

3101-1141 QUÉBEC INC., dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 10770, rue Lajeunesse, dans la ville de Montréal, province de Québec, H3L 2E8.
Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 31^e jour d'octobre 2014, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27^e jour de novembre 2014 à 10h00, au bureau du syndic situé au 249, rue St-Jacques, 2^e étage, Montréal, Québec.

Boudreau Haddad inc. 249, rue Saint-Jacques, 2^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1M6
Tél. : (514) 849-2100
Fax : (514) 849-9292

APPEL D'OFFRES

Montréal

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET ETUDES TECHNIQUES

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au bureau du greffe de l'arrondissement, 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, Montréal H1E 1M4, pour :

Appel d'offres : RP-14-PARC-22
Descriptif : Plage de l'Est - Phase 1 - Services professionnels en ingénierie
Date d'ouverture : Le mercredi 3 décembre 2014
Dépôt de garantie : S.O.
Renseignements : Dominique Baril, architecte paysagiste, dominique.baril@ville.montreal.qc.ca

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

DOCUMENTS Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 17 novembre 2014.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 14 h, le mercredi 3 décembre 2014, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, au bureau du greffe de l'arrondissement situé au 7380, boulevard Maurice-Duplessis, bureau 102, Montréal, H1E 1M4. Le bureau d'arrondissement est ouvert de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, ce 17^e jour du mois de novembre 2014.

Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas
(514) 938-4292
www.portage.ca
PORTAGE
Pour savoir le reconnaître

SUR LA ROUTE



SOURCE VÉLO QUÉBEC

L'événement Vélo sous zéro, organisé par Vélo Québec l'hiver dernier, avait été un succès: 500 cyclistes s'étaient rassemblés pour cette randonnée hivernale sur deux roues.

Engouement collectif pour le vélo d'hiver

Le mercure chute, les premiers flocons tombent, le soleil disparaît en milieu d'après-midi... L'hiver est bel et bien arrivé. Plutôt que de ranger leur vélo au garage, un nombre grandissant de cyclistes ont décidé d'adopter l'hiver, et ce, même si une grande partie du réseau cyclable est fermée depuis le week-end dernier.

DAPHNÉE HACKER-B.

Au guidon de son fat bike, François Sylvestre se sent d'attaquer la neige. Le vélo aux roues monstrueuses connaît un succès grandissant au sein de la communauté cycliste. «C'est avant tout conçu pour ceux qui veulent faire du vélo de montagne en hiver, mais j'avoue qu'en ville, dans une tempête de neige, ça peut être très agréable», explique le propriétaire de la boutique de vélos ABC Cycles, sur l'avenue du Parc, à Montréal.

Si le fat bike est de plus en plus populaire, ce n'est rien comparé au phénomène du vélo d'hiver, poursuit M. Sylvestre. «Nos ventes de pneus à clous, qui sont conçus pour adapter les vélos "normaux" à l'hiver, ont considérablement augmenté en quelques années», témoigne-t-il.

Même son de cloche à l'Écoquartier Villieray, où un atelier d'initiation au vélo d'hiver a attiré plus de 50 personnes, la semaine dernière, à la grande surprise des organisateurs. «Nous avons dû refuser des participants, faute de place. Il y a un engouement clair pour le vélo d'hiver. Les gens comprennent que ce n'est pas un sport extrême, qu'il suffit d'avoir l'équipement adéquat et le tour est joué», explique Félix Lebrun-Paré, membre du regroupement citoyen Villieray en Transition. «Cette année, je me lance! Je n'ai plus envie d'attendre l'autobus en gelant. En plus, la majorité du temps, il n'y a même pas de neige ni de glace sur la chaussée», lance Charlotte Brut, une participante à l'atelier.

Chou blanc

Alors que les cyclistes se préparent à l'hiver, la Ville de Montréal a pour sa part retiré les bollards des pistes cyclables dites «saisonniers», qui ferment chaque année le

15 novembre, pour ne rouvrir qu'en avril. La piste cyclable Christophe-Colomb-Boyer-Brébeuf, qui traverse la ville du nord au sud en traversant notamment Ahuntsic-Cartierville, Rosemont-La-Petite Patrie et le Plateau-Mont-Royal, est désormais fermée et les voitures peuvent s'y garer. «C'est absurde qu'il n'y ait aucun axe nord-sud qui reste ouvert l'hiver, alors que de plus en plus de cyclistes seront présents dans les rues», déplore Mathieu Séguin, porte-parole de la Coalition vélo Montréal.

«La Ville de Montréal, tout comme les autres municipalités du Québec, devrait s'adapter à l'engouement pour le vélo d'hiver et offrir un véritable réseau blanc avec des pistes sécuritaires et déneigées», déclare Marianne Giguère, porte-parole de Projet Montréal en matière de vélo. Celle-ci indique que, des quelque 650 km de liens cyclables aménagés sur l'île, seulement 45 km seront entretenus à l'hiver, dont les pistes permanentes du boulevard de Maisonneuve et des rues Berri et Rachel. Rappelons que, selon le Plan de transport adopté en 2008 par les élus montréalais, un réseau blanc de 63 km devait voir le jour, comprenant un axe nord-sud. «On est encore loin de ça», soupire M^{me} Giguère.

Interrogée à plusieurs reprises, la direction du transport de Montréal a refusé de dire au *Devoir* si le réseau blanc serait agrandi cette année. «Des annonces sont prévues sous peu», s'est contenté de répondre Andrée-Anne Toussaint, attachée de presse du responsable des Transports à la Ville, Aref Salem. À Outremont, les citoyens avaient été nombreux l'an dernier à réclamer le déneigement de la piste cyclable du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Encore une fois, il a été impossible de savoir si le projet pilote de déneigement se poursuivra cette année, l'administration indiquant que la décision sera connue

dans les prochains jours.

Un réseau éclaté

«Le problème avec le réseau blanc, c'est que le déneigement est une compétence d'arrondissement... On dépend de la bonne volonté de chaque administration», affirme Suzanne Lareau, présidente-directrice générale de Vélo Québec. À son avis, le manque de concertation entre les 19 arrondissements est un obstacle de taille. «Il faut un leadership fort de la ville centre pour assurer une cohérence d'un territoire à l'autre, et il n'est pas au rendez-vous», constate-t-elle.

M^{me} Lareau se désole du très lent développement du réseau blanc, qui ne concorde en rien selon elle avec l'engouement des cyclistes pour le vélo d'hiver. En l'absence de pistes déneigées, la majorité des cyclistes risquent de se retrouver sur les grandes artères, où la chaussée est rapidement déneigée. «Ce n'est clairement pas le scénario idéal en matière de sécurité», dit-elle.

«Moi j'ai terriblement peur qu'il faille un autre accident grave, tel que le décès tragique de Mathilde Blais, pour que les autorités s'activent dans le dossier du déneigement des pistes», renchérit Pierre Rogué, coordonnateur de la campagne Une porte, une vie. Ce dernier admet en avoir assez d'entendre les élus brandir l'argument budgétaire pour justifier le statu quo. «Les questions budgétaires ne devraient jamais compromettre la sécurité... Et la voiture ne devrait jamais être privilégiée aux transports actifs», tranche-t-il.

«En théorie, les bandes cyclables peuvent être utilisées l'hiver, mais la Ville refuse de s'engager à assurer leur déneigement en tout temps, puisque la neige est souvent stockée du côté droit de

la rue... Ne peut-on pas repenser nos façons de faire? Les élus sont payés pour être créatifs, non?», lance-t-elle.

Le Devoir

14%

Durant l'hiver 2013-2014, les pistes cyclables de la rue Rachel et du boulevard De Maisonneuve accueillent environ 600 cyclistes par jour, soit 14% de l'achalandage estival.

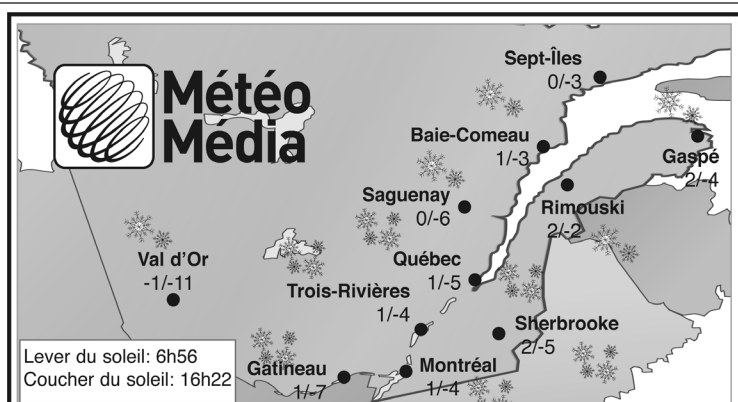
50 000

Lors d'un recensement, en 2010, Vélo Québec avait calculé que plus de 50 000 Montréalais utilisaient leur vélo l'hiver. Selon l'organisme, ce nombre a énormément augmenté depuis.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le vélo aux roues monstrueuses de François Sylvestre est d'attaque pour les rues enneigées de Montréal.



Canada		Le Monde	
Auj.	Demain	Auj.	Demain
Edmonton Sol -4/-11	Var -3/-15	Londres Plu 10/7	Var 11/7
Moncton Mel 3/-2	Plu 10/-4	Los Angeles Sol 22/12	Var 22/13
Saint-Jean Plu 5/-2	Plu 9/-3	Mexico Sol 22/11	Nua 22/11
Toronto Nei 2/-6	Nei -2/-7	New York Plu 10/5	Sol 2/-1
Vancouver Sol 7/4	Sol 9/3	Paris Nua 10/8	Nua 10/7
Winnipeg Var -10/-14	Var -7/-13	Tokyo Sol 16/10	Sol 15/9

Montréal		Québec		Gatineau	
Aujourd'hui	Ce soir	Aujourd'hui	Ce soir	Aujourd'hui	Ce soir
1	-4	1	-5	1	-7
5 à 10 cm de neige, pdp 90%	Ciel variable.	3 à 5 cm de neige, pdp 90%	Averses de pluie ou de neige, pdp 90%	3 à 5 cm de neige, pdp 90%	Quelques flocons, pdp 90%
Demain -1/-6	Quelques flocons, pdp 40%	Demain 0/-7	Quelques flocons, pdp 40%	Demain -2/-9	Quelques flocons, pdp 40%
Mercredi -1/-5	Ciel variable.	Mercredi -4/-7	Ciel variable.	Mercredi -2/-6	Ciel variable.
Jeudi 0/-10	Ciel variable.	Jeudi -1/-13	Quelques flocons, pdp 40%	Jeudi -1/-11	Quelques flocons, pdp 40%

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.

Consultez la tendance 14 jours.



Le vélo d'hiver ailleurs

Minneapolis

La quasi-totalité du réseau de 290 km est entretenue l'hiver. Jusqu'à 25% des cyclistes font du vélo quatre saisons.

Calgary

La totalité des 700 km du réseau cyclable est déneigée 24 h à 72 h après les chutes de neige.

La plus grande partie du réseau est constituée de pistes cyclables en site propre.

Ottawa

Aucun entretien des 540 km du réseau cyclable. En principe, les 280 km de bandes cyclables sur rue sont déneigés. En pratique, des tas de neige s'y accumulent.

MOTS CROISÉS

1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															

HORIZONTALEMENT

- Petit sac - Court et large.
- Boulette de morue pilée - Raccourci.
- Bout très aigu - Passe à Romans.
- Institutions - Fer.
- Mise à sec - Ils sont encore jeunes.
- Choquer très vivement.
- Insecte coléoptère - Poisson marin.
- Long brin mince - Mère de Zeus.
- Concentration d'acide urique dans le sang - Bien distinct.
- Belle fleur - Ville d'Italie.
- Larges - Obtenue.
- Butte - Marques.

VERTICALEMENT

- Conifères - Putois albinos.
- Chaland - Du Caire.

- Donner de la cohérence à.
- Obsédant - A cours au Québec.
- Qui vient trop tard - Médecin.
- Parasites de l'intestin - Grimace.
- Rapidité.
- Met de l'ordre - Instrument agricole.
- Répète sans cesse.
- Grande période de l'histoire - Tirer d'embaras.
- Long brin mince - Pochette.
- Engrais azotés - Manières.

1	P	U	T	R	E	F	A	C	T	I	O	N			
2	O	R	I	O	N	V	A	R	R	O	A				
3	L	I	C	I	T	E	B	I	R	S					
4	I	N	S	E	P	I	O	L	I	T	E				
5	C	E	S	T	A	N	T	O	T	A					
6	H	I	S	A	R	D	B	E	A						
7	I	S	O	N	I	P	E	B							
8	N	E	N	E	T	T	E	S	E	L					
9	E	R	I	N	I	N	A	P	T	E					
10	L	E	S	T	E	E	U	R	A	T	E				
11	L	I	T	E	D	E	M	E	N	T	E				
12	E	N	E	R	V	I	E	E	S	T	E				

SOLUTION DU DERNIER

ÉTHIQUE ET RELIGIONS

JUGEMENT EN COUR SUPRÊME

La bonne foi des gens d'affaires

JEAN-CLAUDE
LECLERC

Un principe élémentaire de justice aura mis plus de deux mille ans à se rendre au Canada. Certes, on le trouvait déjà en droit civil au Québec, mais ailleurs au pays, une entreprise pouvait mentir, comploter, ruiner un partenaire, et s'en tirer. C'était du moins la situation qui prévalait jusqu'au 13 novembre 2014, alors que la Cour suprême, à sept juges contre aucun, a finalement imposé la bonne foi et l'honnêteté dans le merveilleux monde des affaires.

D'abord, il est vrai, le juge A. B. Moen avait donné raison à Harish Bhasin et à son entreprise, des vendeurs de Régimes d'épargne étude, que leur fournisseur, Heritage Education Funds, avait évincés avec la complicité d'un concurrent en Alberta. Mais la Cour d'appel avait annulé ce jugement en se fondant sur la liberté de commerce et sur l'absence au contrat d'une mention explicite faisant de la bonne foi et de l'honnêteté une obligation.

Cette obligation était déjà courante, dans les domaines de l'assurance, de l'emploi ou de l'immobilier, mais la « common law » n'en faisait pas une exigence dans les contrats en général. Dans d'autres pays de tradition anglo-saxonne, il est vrai, la loi en fait une condition de validité, surtout quand les signataires ne sont pas de forces égales. Mais au Canada, malgré les demandes de réforme, la « liberté du commerce » avait prévalu.

Il n'en fut pas toujours ainsi. « La doctrine de la bonne foi tire ses origines du droit romain et a été retenue dans le passé dans le droit anglais des contrats », rappelle la Cour suprême. Par exemple, en 1758, pour lord Northington, « une personne en position d'autorité doit exercer son pouvoir de bonne foi, dans le but visé, sinon ce pouvoir est corrompu et nul ». En 1766, lord Mansfield affirme que la bonne foi s'applique aussi à tous les contrats. Mais, bien sûr, la tromperie insiste toujours.

Aussi, en 1792, un rappel s'impose : « Il est d'importance capitale que les cours de justice rendent l'honnêteté et la bonne foi obligatoires », écrit lord Kenyon. Héritier de ce droit, le Canada et les provinces de common law connaissent, en anglais comme en latin, la maxime « fraus omnia corrumpit » (la tricherie fait tomber tout le contrat). On l'enseigne encore, mais d'aucuns se scandalisaient qu'on ose voir des menteurs dans le commerce.

Une traduction cynique, pourtant d'actualité brûlante, pourrait aussi bien être que « le banditisme est généralisé dans les affaires ». Mais tel n'est pas le sens du jugement de la Cour ! La nouvelle doctrine que le juge Thomas Cromwell a fait entendre par ses collègues tient pour acquis qu'il existe des contrats qui n'établissent pas un équilibre entre les signataires. Bhasin

était « dans une position de vulnérabilité inhérente et prévisible ».

Les changements, écrit le juge Cromwell, ne vont pas « régler complètement » les problèmes que posent l'état actuel de la jurisprudence et la présence de règles différentes au Québec et aux États-Unis. Mais ils apporteront, dans une certaine mesure, « l'uniformité et la prévisibilité au droit qu'ils rendront plus conforme aux attentes raisonnables des parties commerciales ».

La liberté est peut-être favorable au commerce et à la stabilité des contrats, mais le déséquilibre et l'inégalité sont aussi une source de désordre économique et d'injustice. Désormais, qu'on l'écrive ou pas, l'intégrité est essentielle aux contrats. Les avocats honnêtes sauront mieux conseiller leurs clients dans la rédaction des contrats, et les roubleurs du droit des affaires auront aussi un peu plus de difficulté à aider les forts à écraser les faibles.

Cité par le *Globe and Mail*, Neil Finkelstein, l'avocat de Bhasin, y voit une cause « très significative ». À son avis, il était difficile jusqu'ici de forcer des entreprises à rendre des comptes, à moins qu'un contrat les oblige explicitement à se conduire de bonne foi. On peut ajouter que les simples citoyens n'ont pas tous les moyens, comme dans cette cause, d'attendre une douzaine d'années pour obtenir justice. Néanmoins, le droit, sinon la justice, aura progressé grâce à un simple citoyen.

« J'avais le sentiment qu'on m'avait fait du tort », explique Harish Bhasin dans une entrevue au *Globe*. J'avais à me battre pour m'assurer que justice me soit rendue et qu'à l'avenir une telle chose n'arrive pas à d'autres. » À vrai dire, l'encombrement des tribunaux et les coûts et délais déraisonnables qui en résultent forcent trop souvent les faibles à négocier au rabais des règlements à l'amiable, quand ils ne se résignent pas tout simplement à maudire le commerce et la justice.

Ces jours-ci, il est vrai, de puissantes banques versent des milliards en amendes pour avoir bafoué la loi. Mais il aura fallu des années pour que les agences de surveillance se réveillent et les forcent à rendre des comptes. Or, leurs actionnaires feront les frais de ces amendes. Ces milliards engraisseront des bureaucrates complaisants sinon inaptes. Mais quelle sanction frappera les peu honorables financiers ? Et surtout, en quoi l'amende dissuadera-t-elle les tricheurs de tricher ?

En réalité, ainsi que l'explique Eric Reguly dans le *Globe*, les banques tiennent les amendes pour une nouvelle taxe, un simple coût à mettre à la colonne des dépenses. Elles congédieront rarement ceux des leurs qui ont enfreint le code d'éthique ou — ô horreur ! — fait affaire avec l'Iran, le Soudan ou Cuba. Et quel gouvernement oserait fermer leurs portes ? Elles sont déjà trop grosses pour faire faillite. Reguly ne voit qu'une solution : qu'on en jette quelques-uns en prison.

redaction@ledevoir.com
Jean-Claude Leclerc enseigne le journalisme à l'Université de Montréal



MILADEN ANTONOV AGENCE FRANCE-PRESSE
Un prisonnier de Guantánamo aurait refusé d'être « touché » par une femme lorsqu'il était escorté de sa cellule jusqu'au tribunal. Le juge J. Kirk Waits lui a donné raison, invoquant la foi musulmane.

La gent féminine persona non grata à Guantánamo

CHANTAL VALERY
à la base américaine de
Guantánamo, Cuba

À Guantánamo, les gardiennes de prison sont persona non grata, certains détenus musulmans voyant dans leur contact au quotidien une atteinte à leur religion. Les autorités américaines se défendent toutefois de mettre en place le moindre quota.

Un juge militaire vient d'interdire la gent féminine auprès d'un prisonnier irakien qui l'avait expressément demandé et avait refusé d'être « touché » par une femme lorsqu'il était menotté et escorté de sa cellule jusqu'au tribunal, ou encore pour rencontrer ses avocats.

« La foi musulmane exige qu'il évite tout contact physique avec toute femme qui n'est pas son épouse ou membre de sa famille », écrit le juge J. Kirk Waits, en donnant raison au prisonnier Abd Al Hadi Al Iraqi.

Interrogé sur le recours « en urgence » sans précédent du prisonnier, le commandant de Guantánamo s'est dit « opposé à toute discrimination ».

« Si une gardienne est chargée d'un mouvement [de détenu], c'est qu'elle est qualifiée pour cette mission. Point final », a tranché le contre-amiral Kyle Cozad.

Lui enlever cette tâche « serait une discrimination de fait contre un membre de mes troupes qualifié pour la mission », estime-t-il.

Dans un entretien conduit dans ses quartiers généraux de Guantánamo, le chef du centre de détention rappelle « qu'il y a des femmes parmi les

gardiens de prison et le personnel médical pénitentiaire depuis que le premier avion a atterri d'Afghanistan en janvier 2002 » avec les premiers détenus à bord.

Les femmes « font partie de notre histoire », insiste-t-il.

« Il n'y a pas de quota » dans la prison, elles représentent « entre 13 et 14 % » de troupes, une proportion comparable aux effectifs du Pentagone, et s'il arrive qu'un déploiement soit entièrement masculin « ce n'est que pure coïncidence », affirme-t-il.

Chacun son rôle

Sur cette base navale américaine, à Cuba, les soldats déployés dans la prison portent les mêmes treillis et les mêmes bottes que les hommes. Le maquillage et les bijoux sont proscrits. Seul signe extérieur de féminité : le chignon qui enserré leurs cheveux sur la nuque.

Leur mission n'est pas toujours facile. Une jeune infirmière, chargée de l'alimentation forcée, reconnaît que certains grévistes de la faim refusent qu'elle les sangle sur la chaise de contention ou qu'elle mette en place la sonde naso-gastrique, parce qu'elle est une femme. Elle admet avoir essuyé des « crachats ».

« Mais j'ai continué mon travail », assure la militaire identifiée seulement par le nom « Beeds » sur sa poitrine, pour que les détenus ne connaissent jamais son vrai nom. « Je leur ai dit que j'étais là en tant que professionnelle médicale », explique l'infirmière en treillis, dans l'hôpital de la prison.

« Cela arrive rarement »

qu'un détenu refuse d'être soigné ou nourri par une infirmière ou une aide-soignante, renchérit à ses côtés l'officier médecin, une femme souriante aux petites lunettes ovales, arrivée sur la base huit mois plus tôt.

« Nous essayons de répondre à leurs demandes s'ils ont une objection », précise-t-elle, mais ce n'est pas toujours possible de trouver un homme pour remplacer la soldate en poste « en raison de nos effectifs limités ».

Les deux militaires pensent qu'il y a « une compréhension mutuelle du rôle de chacun ». « Ils doivent protester et, nous, nous devons accomplir notre mission et, dans la plupart des cas, c'est ainsi que cela se passe », ajoute la Senior Medical Officer.

Pour Zach, le conseiller culturel de la prison, de confession musulmane, rien n'interdit dans sa religion d'être soigné ou touché par une femme pour des raisons médicales.

« Tant que le contact ne signifie rien d'autre, elles ne touchent pas la peau, elles portent des gants, elles portent des habits, ce n'est qu'un travail », souligne cet Américain d'origine jordanienne, employé par le Pentagone pour servir de « passerelle » entre les détenus et les gardiens.

« Les extrémistes jouent sur l'ignorance des gens. Depuis que je suis arrivé en 2005, le sujet est revenu sur le tapis plusieurs fois », raconte-t-il, visiblement furieux de cette lecture du Coran. « Plus nous faisons attention à leurs revendications, plus nous encourageons l'extrémisme ».

Agence France-Presse

MARIAGES
FORCÉS

Le Canada met de la pression sur la Tanzanie

Ottawa — Le Canada tente discrètement de convaincre la Tanzanie d'agir sur le front des mariages forcés, après la publication, le mois dernier, d'un rapport accablant d'un organisme des droits de la

personne. Une étude de Human Rights Watch (HRW) révèle que l'absence de législation pour protéger les enfants dans le pays africain a des conséquences négatives sur les femmes et les filles, dont certaines n'avaient que 7 ans lorsqu'elles ont été mariées. HRW a pressé les autorités de fixer l'âge minimal des mariages à 18 ans afin d'éviter les abus sur les plus jeunes. Le ministre des Affaires étrangères du Canada, John Baird, a lancé sa

propre campagne onusienne pour combattre les mariages précoces et forcés chez les enfants. « Nous avons hâte que la Tanzanie adopte une politique qui mettra fin aux pratiques discriminatoires, qui mènent à la violence contre les femmes et les filles. Le Canada continuera de travailler avec la Tanzanie et avec les autres pays pour faire cesser les mariages forcés », a indiqué le porte-parole du ministre, Adam Hodge.

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone : 514-985-3322
Télécopieur : 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

4031 Lacombe - Près U de M
Couple recherché, propriétaire occupant. Grand 6 1/2, 2 s.d.b. rénovés. Electro inclus.
Haut de duplex. 514 943-4679
http://photobucket.com/lacombe

AHUNTSIC près métro Sauvé
3 1/2 - demi s.s. Réno. lumineux.
Poss. 2 électros. Libre. 650\$
514 913-7441

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

PETITE PATRIE 3 1/2 impeccable
Beau quartier tranquille. Pr de tout.
a/c. Libre. 750\$ 438 380-9540

Un don d'espoir pour la vie
1-877-488-4222
www.ArmeduSalut.ca

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VILLE MONT-ROYAL - 3 1/2
Disponible immédiatement.
Superbes logements rénovés, chauffés, spacieux, bois franc, chauffés. Près des parcs, écoles, services, train, bus, métro. Venez nous rencontrer pour visiter.
(514) 738-5281

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Semimos 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com
819 658-1218

303
ANTIQUITES

LAPINTE & CHAMPAGNE
Appel aux collectionneurs!
Nous achetons ou prenons vos œuvres d'art en consignation pour nos ventes aux enchères.
lapintechampagne.com
514-527-1526

307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
1317, av. du Mont-Royal Est

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation PC, Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

SLA : 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine !

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)

(514) 725-2653
1-877-725-7725 (sans frais)

599 MESSAGES

599 MESSAGES

CHARME & PRESTIGE

Promotion des fêtes du 1 novembre au 27 décembre

NOUVEAUX CLIENTS 2 pour 1

Format double (2 1/2" X 5 3/8")

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

AVIS DE DÉCÈS

Gratuit !

À la famille éplorée :
Le journal Le Devoir postera gratuitement une copie plastifiée de l'avis publié.
Demandez-le au : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

Le mémoriel

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie

Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

CULTURE

MÉDIAS

De la contradiction

STÉPHANE BAILLARGEON



Le thème (« Transparence: quelle transparence? ») du congrès 2014 de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), tenu ce week-end à Saint-Sauveur, appelait la franchise, l'ouverture, la vigilance et la probité. Alors, aussi bien commencer ce survol tout personnel en rappelant honnêtement la très inconfortable situation du chroniqueur chargé de parler de son monde.

Pour un journaliste, l'affectation à couvrir les médias, dans ce journal ou ailleurs, prend des allures de condamnation au baigne à perpète. Il faut surveiller les autres, donner des leçons, dénoncer le coquin de son propre camp, avec parfois comme un arrière-goût de délation. L'inconfort atteint des niveaux inqualifiables avec cette grand-messe annuelle de la FPJQ, où se rassemblent rituellement des centaines de fidèles.

Le reporter désigné ne fait plus alors dans le simple conflit d'intérêts: il entre en guerre généralisée contre des motivations éthiquement corrompues.

En fait, encore plus franchement, dans ce congrès, tout le monde se retrouve un peu dans la même situation paradoxale, contradictoire, qui demande à parler de soi, autant que possible en bien, souvent sans contrepois.

Un autre cas de figure consiste à parler des autres en mal tout en assumant une part de faute soi-même.

C'était le cas dans l'atelier sur la « dragonisation » de l'information, selon la tendance à rajouter des « ex » et d'autres « dragons » de l'opinion dans un monde déjà saturé de commentaires, y compris avec cette chronique. Deux collègues surdoués (Lise Ravary et Patrick Lagacé) ont très bien défendu leur pratique. *Le club des ex* de RDI en a pris pour son grade, et tant mieux. Seulement, il manquait le point de vue de ces nouveaux agaçants porteurs de paroles.

En fait, encore plus franchement, dans ce congrès, tout le monde se retrouve un peu dans la même situation paradoxale, contradictoire

Heureusement, au même atelier, Jean-François Dumas (Influence Communication) et le professeur Florian Sauvageau ont tiré dans la surabondance d'opinions, peu importe d'où elle vienne (*mea culpa*). « Je pense que l'information de base et l'enquête sont bien plus importantes que l'opinion des uns et des autres », a dit M. Sauvageau. *Les gens veulent comprendre l'actualité, et je pense sincèrement que l'opinion ne contribue pas à la compréhension.* » Il a aussi dénoncé la concentration des opinions, la surabondance du même, en rappelant cette boutade de l'ancien journaliste du *Devoir* Laurent Laplante voulant qu'au Québec on entende toujours les 200 mêmes personnes à l'actualité.

Le professeur Pierre Barrette, théoricien de la télévision de l'UQAM, a aussi jeté quelques beaux parpaings dans la mare à l'autocongratulation dans les échanges portant sur les nouveaux journaux télévisés. Il a notamment dénoncé deux reportages, un de TVA et un autre de RC. Un inattendu et inespéré ange de malaise est passé dans la grande salle.

Une conclusion générale semble donc s'imposer: au fond, les ateliers les plus intéressants font une place aux invités extérieurs, aux observateurs critiques des médias, aux trouble-fête capables d'ébranler les certitudes de ce milieu parfois trop sûr de lui, ou retranché dans certaines certitudes.

Une deuxième conclusion générale vise le numérique et ses propres mutations porteuses de crainte et d'espérance. La couverture des médias double souvent la peine (dans les deux sens) pour un reporter. Chaque jour suffit pour constater les incessantes et destructrices attaques du nouveau monde en ligne contre les vieilles machines à informer.

Seulement, il n'y a pas que ça. Un atelier a montré de nouvelles manières de raconter des histoires. Un autre parlait de la revanche de l'information à la radio privée.

La conférence de clôture du Français Edwy Plenel sur la fabuleuse et profitable aventure de *pure player MediaPart* a beaucoup donné de ce point de vue. L'ancien directeur du *Monde* a tout misé dans ce projet. Il rembourse encore plus de 5500\$ par mois d'un prêt à l'entreprise audacieuse.

Il y a potentiellement un âge d'or du journalisme, a dit M. Plenel et cet avenir radieux appartient à ceux qui feront l'alliance entre la tradition et la modernité. Il a plaidé pour l'héritage d'un métier de rigueur au service des « vérités de faits » et les engagements par une pluralité de formats ouvrant sur l'interaction avec les publics participatifs, dans un grand dessein démocratique. « *Le défi du journalisme*, a-t-il dit, consiste à bousculer nos propres opinions pour créer la dynamique de la démocratie. »

Cette grande leçon n'en rendait que plus paradoxale la quasi-absence du thème de la dématérialisation et de ses effets dans le programme. Ou alors, son ombre passait partout, sans s'arrêter longuement nulle part. De la transparence jusqu'à l'évanescence...



VIVIANA CANGIALOSI

Bianco su bianco, c'est un duo poétique élégant et très physique, à la fois dans la langue et dans le corps.

Une nuit les yeux grand ouverts

Daniele Finzi Pasca renoue avec la narration pour plonger dans la blancheur des souvenirs

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Une forêt de lumières ondule doucement sur la scène de la nouvelle création de Daniele Finzi Pasca, *Bianco su bianco*. Après la démesure des Jeux olympiques de Turin et de Sochi, le créateur des célèbres *Corteo* et *La Verità*, revient aux origines dans une formule empreinte de légèreté où la narration redevient reine. Un exercice écrit à l'encre blanche des souvenirs, humble par ses artifices, mais de haute voltige tant par son propos que par sa forme.

Fraîchement débarqué à Montréal où il a ses habitudes et même un laboratoire de création, le metteur en scène suisse raconte la genèse de ce nouveau spectacle qui s'enroule autour d'un fil familial pour qui connaît son œuvre: la nostalgie. « *Chaque pays a sa propre définition de la nostalgie. Ici, on pourrait dire que la nostalgie a quelque chose de relié au passé, comme un regard un peu triste que l'on porterait sur un passé*

révolu. Ailleurs, en Italie par exemple, la nostalgie, c'est plutôt l'exaltation d'un présent que l'on espère bientôt revoir. »

La nostalgie de *Bianco su bianco* est de cette eau-là: lumineuse et salvatrice, raconte Daniel Finzi Pasca. « *Je suis parti de l'histoire grave d'un jeune garçon, qui a connu une violence dont on voit encore les signes sur le corps. Un garçon qui, en grandissant, deviendrait plus renfermé, plus violent, peut-être.* » Son histoire est racontée par deux acteurs clowns qui la découpent en une mosaïque de rêveries reconstructrices, le temps d'une « *nuit les yeux grand ouverts* ».

Helena Bittencourt est brésilienne, Goos Meeuwens est hollandais. En couple à la ville, les acrobates de formation forment sur scène un duo poétique élégant et très physique, à la fois dans leur langue et dans leur corps. « *Une des grandes choses que nous avons développées dans cette compagnie, c'est l'interprète magnifique, délicat, capable de plonger le spectateur dans un état de rêverie* », explique le metteur en scène.

À ses yeux, Helena et Goos portent cette idée à son paroxysme en racontant la douleur d'un jeune homme à travers une suite de numéros tragicomiques qui jouent sur les infinies nuances de blancs que recèle la nature. Magnifiée par leur jeu, la douleur du jeune homme se transforme petit à petit « *en une tendresse pleine de lumière* », résume Daniele Finzi Pasca.

Encore jeune, *Bianco su bianco* commence à peine son périple à travers le monde. Il n'en cachera pas moins une grande maturité. En Suisse où il a fait ses premiers pas, la critique a salué la finesse et la chaleur qui émanent de cette nouvelle production de la compagnie Finzi Pasca. *Bianco su bianco* fait un arrêt ces jours-ci à Montréal, pile avec la blancheur réveuse des premières neiges.

Le Devoir

BIANCO SU BIANCO

Du 19 au 29 novembre 2014, à 20 h à la Cinquième Salle de la Place des Arts

CONGRÈS DE LA FPJQ

Quatre prix de journalisme au Devoir

STÉPHANE BAILLARGEON

Le *Devoir* remporte quatre prix de la distribution au mérite dans le cadre du congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ). Trois des récompenses soulignent la qualité de langue et du commentaire. Un quatrième prix salue une photo.

Des centaines de journalistes étaient réunis ce week-end à Saint-Sauveur. Un gala tenu samedi soir a permis de remettre une vingtaine de récompenses.

Dans la catégorie Opinion, le prix Judith-Jasmin revient à José Blanchette pour sa chronique « Les aiguilles et le Folfox ». Le jury souligne que la chroniqueuse du *Devoir* « *valse avec habileté entre opinions, informations et témoignages* ». Dans ce billet sur le mode de la confiance, M^{me} Blanchette parle de ses propres traitements de chimiothérapie pour finalement s'intéresser à leurs coûts à tous les points de vue.

Le prix Jules-Fournier 2014, remis par le Conseil supérieur de la langue française récompense Monique Durand, qui écrit surtout pour *Le Devoir*. M^{me} Durand y a publié des séries sur la nordicité et sur des questions de coopération internationale. On lui doit aussi des productions radiophoniques (« Les femmes et la guerre », « Odyssées »).

Le même organisme décerne son prix « coup de cœur » du grand public à Fabien Deglise du *Devoir*. Il est décrit comme « *observateur sensible du présent* » qui « *ausculte les nombreux paradoxes et transformations sociales, politiques ou culturelles nourris pas nos vies numériques* ».

Annik MH De Carufel, également du *Devoir*, reçoit un prix Antoine-Desilets dans la catégorie Portrait. Sa photo primée montre le critique musical de *La Presse* Claude Gingras dans son bureau de travail rempli de disques.

Le magazine *L'Actualité* se distingue cette fois avec le Grand Prix Judith-Jasmin, la plus prestigieuse récompense de la profession. Elle revient à Noémi Mercier et Alec Castonguay pour leur enquête « Crimes sexuels: le cancer qui ronge l'armée canadienne ».

Anne Panasuk, Yves Steiner, Chantal Cauchy et Emmanuel Marchand de Radio-Canada sont adoubés pour *Zorro des ponts* dans la section Enquêtes. Radio-Canada l'emporte aussi pour son grand reportage *La tragédie de Lac-Mégantic* (Danny Lemieux, André Bernard, Chantal Théorêt et Pierre Gagné).

Les quotidiens de Gesca repartent avec deux prix. Gabrielle Duchaine, de *La Presse*, avec son reportage « Le dossier noir des ambassades », reçoit les lauriers dans la catégorie Nouvelles (médias nationaux) tandis que Daniel LeBlanc, pour son travail « Désastre d'urbanisme à Aylmer », publié dans *Le Droit*, les obtient dans la même section, mais pour les médias locaux ou régionaux.

Le Journal de Montréal et *Le Journal de Québec* sont primés pour le journalisme de service (Stéphane Dussault et Kathryn Lamontagne) et CBC One pour le portrait signé David Gutnick.

La photo

La Presse repart avec trois prix Antoine-Desilets, un trio qu'il faut peut-être lier à la centralité accordée à l'image dans le nouveau média *La Presse*+. Ses photographes et vidéastes l'emportent dans les catégories Vie quotidienne (Ivanoh Demers), Photoreportage (Marco Campanozzi) et Multimédia (Martin Leblanc).

The Gazette remporte la récompense pour la photo de Nouvelles (François Drouin) et la section Sports honore Yan Doublet pour un projet personnel.

Le Devoir

THÉÂTRE

Dire ce que l'on pense

Première collaboration remarquable pour Denis Marleau et Évelyne de la Chenelière

LUMIÈRES, LUMIÈRES, LUMIÈRES

Texte: Évelyne de la Chenelière, à partir de Vers le phare de Virginia Woolf. Mise en scène: Denis Marleau. À l'Espace Go jusqu'au 6 décembre.

CHRISTIAN SAINT-PIERRE

Virginia Woolf rencontre Évelyne de la Chenelière qui rencontre Denis Marleau. Difficile d'imaginer une alliance plus enthousiasmante, plus prometteuse. Portée par Anne-Marie Cadieux et Évelyne Rompré, la création qui en résulte, *Lumières, lumières, lumières*, fait bien plus que tenir ses promesses, elle les surpasse. Soyons clair, c'est une véritable perle qui brille en ce moment sur la scène de l'Espace Go.

Du roman de Virginia Woolf *Vers le phare*, paru en 1927, Évelyne de la Chenelière a choisi de conserver l'essentiel, c'est-à-dire les deux figures emblématiques que sont Madame Ramsay (Cadieux) et Lily Briscoe (Rompré), la mère et l'artiste, en quelque sorte les deux faces d'une même médaille, mais aussi, et peut-être même surtout le regard extraordinairement pénétrant que permet le fameux « *flux de conscience* » auquel l'écrivaine britannique a donné ses lettres de noblesse.

Pour l'auteure d'*Une vie pour deux*, *L'imposture* et *Les pieds des anges*, cette matière était toute désignée. Chez Évelyne de la Chenelière comme chez Virginia Woolf en effet, le plus important réside souvent dans ce qui n'est pas dit, ou plus exactement dans ce que les personnages n'osent prononcer à voix haute, ces idées qui les animent intrinsèquement, ce riche et souverain monologue intérieur auquel la littérature et le théâtre ont le pouvoir de nous donner accès.

Ainsi, dans la tête de Ramsay et de Briscoe s'agitent des pensées



CAROLINE LABERGE

Lily Briscoe et Madame Ramsay

fascinantes sur la société, la politique et la philosophie, les rôles sexuels, la maternité et la création, des propos impérieux auxquels la forme, appuyée sur une éblouissante utilisation de la langue, donne des ailes. Les comédiennes se saisissent de cette exigeante partition avec brio. Leurs voix, croisées, juxtaposées, enchaînées, expriment avec autant de conviction l'antagonisme et la complicité, le tragique et la dérision, mais surtout la vive intelligence des femmes.

Dans une matière à ce point musicale, Denis Marleau trouve tout naturellement ses repères. Sa mise en scène est d'une précision sans faille. Rien de superflu dans les déplacements et les gestes, rien de parasite dans les éclairages et l'environnement sonore. Évitant les redondances, les redoublements, les signes se complètent, se répondent. Toujours on déploie le texte, on en épouse la finesse.

C'est avec fascination, rien de moins, que l'on observe le dialogue qui s'établit entre les corps, le dispositif scénique imaginé par Max-Otto Fauteux, superbe géométrie réfléchissante, et les projections vidéo, ballet de vagues écumantes savamment orchestré par Stéphanie Jasmin. Tout cela est d'une beauté plastique admirable, et jamais gratuite. Quand ça se termine, on n'a qu'un souhait: que ça recommence.

Collaborateur Le Devoir